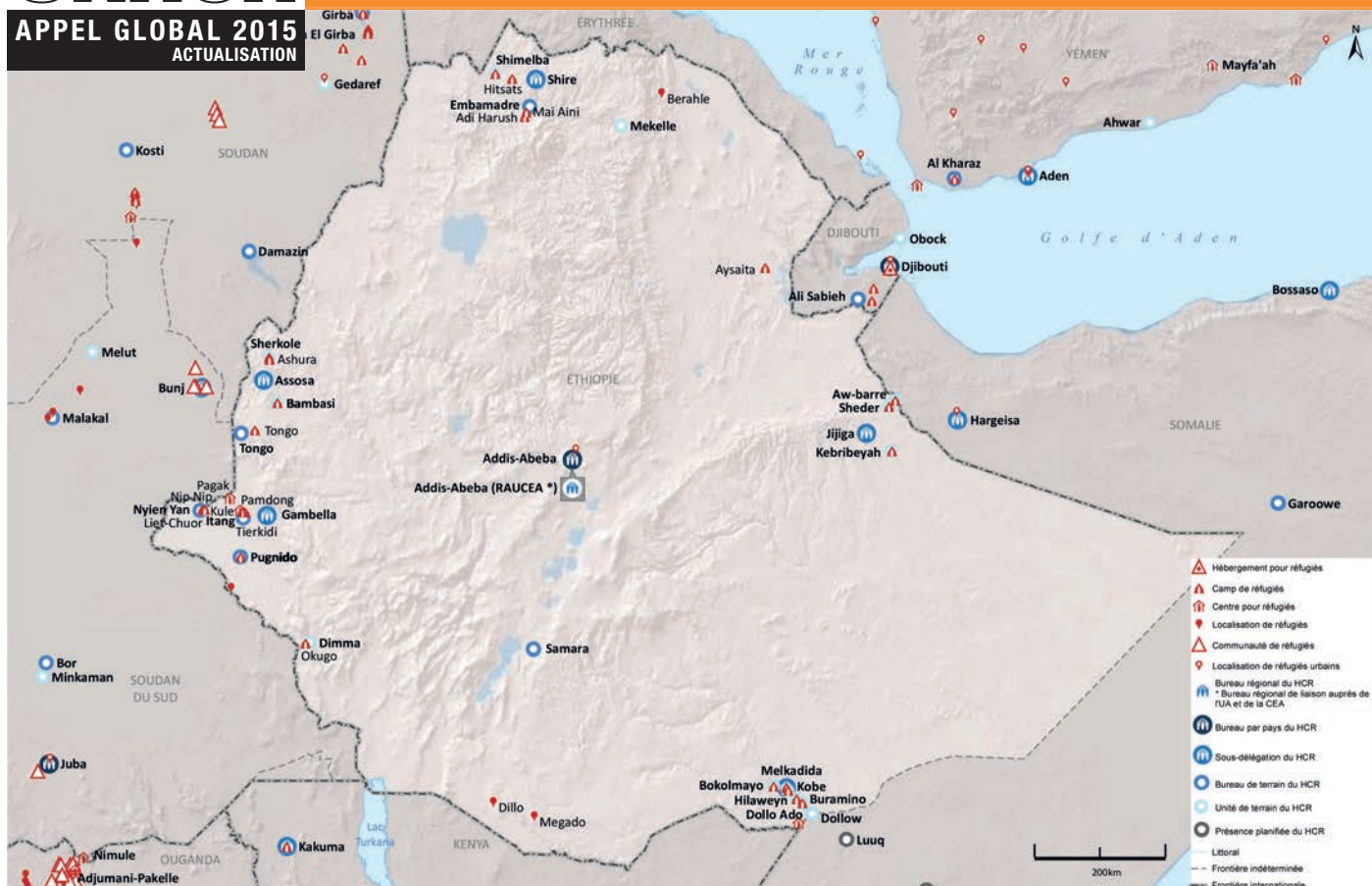




UNHCR

APPEL GLOBAL 2015 ACTUALISATION

ÉTHIOPIE



Présence prévue

Nombre de bureaux	21
Total personnel	598
Effectif international	97
Effectif national	331
JEA	1
Volontaires des Nations Unies	6
Autres	163

Le plan 2015 en bref*

821 700	Personnes relevant de la compétence du HCR
206,9 millions de dollars E.-U.	Besoins financiers globaux
30 000	Enfants sous-alimentés ciblés pour une alimentation complémentaire
260 000	Enfants enregistrés ciblés pour être inscrits à l'école primaire
4 449	Départs de réfugiés aux fins de réinstallation (estimation)

* Tous les chiffres sur les personnes relevant de la compétence du HCR se réfèrent à des projections pour la fin 2015 réalisées à partir d'informations disponibles au moment de la planification (mi-2014).

| Aperçu |

Environnement opérationnel

- En raison de sa situation géographique et des événements géopolitiques en cours dans la région, l'Éthiopie devrait continuer à recevoir des demandeurs d'asile originaires des pays voisins en 2015 et au cours des années suivantes. Le Gouvernement éthiopien reste fidèle à sa politique d'ouverture et permet aux organisations humanitaires d'accéder aux personnes qui cherchent refuge sur son territoire pour leur offrir protection et assistance.
- L'Éthiopie a reçu près de 200 000 nouveaux arrivants, originaires pour la plupart du Soudan du Sud, entre janvier et août 2014. Plus de 630 000 réfugiés sont accueillis, principalement dans des camps, à travers le pays. Le Gouvernement a alloué des terrains pour les 23 camps aménagés autour d'Assosa, Dollo Ado, Gambella, Jijiga, Semera et Shire et met à disposition des effectifs de police pour assurer la sécurité sur ces sites.
- Depuis le début de l'année 2014, l'Éthiopie a accueilli près de 190 000 réfugiés fuyant le conflit au Soudan du Sud. Cette population est composée en majorité de femmes et d'enfants qui ont besoin de protection et d'assistance ; ils arrivent, souvent dans un état de sous-alimentation alarmant, dans la région de Gambella à l'ouest de l'Éthiopie, où les infrastructures et les services sont limités. De vastes zones de cette région, y compris les zones qui accueillent des réfugiés, sont sujettes aux inondations.

- Dans le cadre de projets, le HCR s'efforcera de traiter le problème posé par les nombreux mineurs non accompagnés qui arrivent en un flux incessant d'Érythrée. Les risques encourus par ces réfugiés érythréens, qui sont exposés à la traite et au trafic, continuent de préoccuper vivement l'Organisation.
- Les dispositions prévoyant l'intégration sur place des réfugiés sont extrêmement limitées dans la législation éthiopienne. Alors que le Gouvernement maintient ses réserves à l'application de la Convention de 1951, notamment en ce qui concerne l'emploi des réfugiés, il soutient un projet qui permet aux réfugiés de vivre hors des camps et d'exercer des activités dans le secteur informel pour assurer leur subsistance. De plus, les étudiants peuvent s'inscrire à l'université, leurs frais de scolarité étant pris en charge par l'État (75 pour cent) et le HCR (25 pour cent).

Personnes relevant de la compétence du HCR

En 2015, les principales populations relevant de la compétence du HCR dans le cadre de son opération en Éthiopie seront : les réfugiés sud-soudanais accueillis dans les camps de la région de Gambella, certains ayant fui les violences qui ont éclaté en décembre 2013, et d'autres étant arrivés à partir de 1991, chassés par des conflits interethniques antérieurs ; les réfugiés somaliens vivant dans les camps de Dollo Ado et de Jijiga, ainsi qu'à Addis-Abeba, et qui ont recherché une protection en Éthiopie entre 1990 et 2011 en raison de l'insécurité et/

ou de la famine qui sévissait dans leur pays ; les réfugiés érythréens, parmi lesquels figurent de nombreux enfants non accompagné et séparés, qui ont commencé à demander l'asile en Éthiopie en 2000 et qui résident pour la plupart dans des camps situés aux alentours de Shire (région Tigré) et dans la région Afar, ainsi qu'à Addis-Abeba et dans d'autres centres urbains ; les réfugiés soudanais chassés par les combats en cours dans l'État du Nil bleu (Soudan) ou au Darfour, qui sont hébergés dans trois camps de la zone d'Assosa, située dans la région Benishangul-Gumuz.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janv. 2015		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Érythrée	106 670	106 670	131 660	131 660
	Somalie	254 680	254 680	265 010	265 010
	Soudan du Sud	300 000	300 000	350 000	350 000
	Pays divers	67 620	67 620	74 530	74 530
Demandeurs d'asile	Érythrée	50	50	50	50
	Somalie	50	50	50	50
	Soudan du Sud	50	50	50	50
	Pays divers	350	350	350	350
Total		729 460	729 460	821 700	821 700

| Réponse |

Besoin et stratégies

En 2015, le HCR continuera d'offrir protection et assistance à plus de 720 000 personnes en Éthiopie. L'Organisation, en coordination avec le Gouvernement et ses partenaires, répondra aux besoins de la population relevant de sa compétence.

Le HCR améliorera les services, notamment pour l'éducation et la santé, dans les camps ouverts avant 2014, et accroîtra la résilience des réfugiés par des activités d'appui aux moyens de subsistance. Les camps ouverts en 2014 seront complètement aménagés et dotés de services et équipements adaptés.

La réinstallation reste la solution durable la plus viable pour les réfugiés en Éthiopie, mais elle n'est possible que

pour un petit pourcentage d'entre eux ; l'Organisation entend donc accroître à la fois le nombre de réfugiés réinstallés et le nombre de pays de réinstallation. Dans le même temps, d'autres solutions sont étudiées : ainsi, le HCR poursuivra la mise en œuvre de la politique encourageant les réfugiés à vivre hors des camps et plaidera en faveur de la naturalisation des réfugiés mariés à des ressortissants éthiopiens.

Il importe de mettre en place des modalités de garde et de prise en charge particulières pour les enfants non accompagnés qui arrivent en grand nombre d'Érythrée, afin de les protéger de la violence et de la traite - un projet régional global a été élaboré à cette fin.

Les priorités exposées ci-dessus s'appliquent à tous les groupes de réfugiés. Les objectifs présentés ci-après sont destinés à mettre en évidence certaines activités.

Objectifs et cibles prioritaires en 2015

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2015.

À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (**Activités prévues**) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (**Cible globale en 2015**) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (**Écart potentiel**). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources

qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (**Domaine prioritaire**). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2015 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION			
Protection de l'enfance renforcée			
Le HCR accueille à Shire un grand nombre d'enfants érythréens non accompagnés et séparés, venus chercher refuge en Éthiopie. Compte tenu du profil démographique de la population des camps, les possibilités de placement en famille d'accueil sont peu nombreuses ; des dispositifs de prise en charge adaptés et des programmes de protection seront donc mis en place pour réduire les risques d'exploitation, d'abus ou de mouvements secondaires.			
Pourcentage d'enfants non accompagnés pour lesquels une procédure de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant a été lancée ou menée à terme	Réfugiés et demandeurs d'asile érythréens dans le nord de l'Éthiopie (Shire)	80%	Domaine prioritaire
Pourcentage d'enfants ayant accès en toute sécurité à des espaces communs pour se rencontrer, jouer et apprendre	Réfugiés et demandeurs d'asile érythréens dans le nord de l'Éthiopie (Shire)	90%	Domaine prioritaire
BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS			
État de santé de la population amélioré			
Le HCR veillera à ce que tous les réfugiés aient accès à des services de santé, concernant notamment les soins de santé primaires et le transfert dans des services spécialisés.			
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000/mois)	Réfugiés et demandeurs d'asile érythréens dans le nord de l'Éthiopie (Semera)	1,5	Aucun écart
Taux de mortalité brut (pour 1 000/mois)	Réfugiés et demandeurs d'asile somaliens dans l'est de l'Éthiopie (Jijiga)	0,8	0,2
Taux de mortalité des moins de 5 ans pour 1 000/mois)	Réfugiés et demandeurs d'asile sud-soudanais dans l'ouest de l'Éthiopie (Gambella)	1,5	Aucun écart

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation			
L'accès à l'éducation est un droit fondamental pour tout enfant réfugié. Exercer ce droit se révèle un vrai défi pour les filles et les enfants souffrant de handicaps ; comme l'enseignement secondaire est très limité dans les camps, les jeunes sont livrés à eux-mêmes et exposés à des risques en matière de protection. Le HCR construira des structures supplémentaires, recrutera des enseignantes et inscrira les élèves admissibles à des programmes d'enseignement secondaire.			
Nombre d'enfants scolarisés dans le primaire	Réfugiés et demandeurs d'asile somaliens dans le sud de l'Éthiopie (Dollo Ado)	13 270	Domaine prioritaire
Nombre d'élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire	Réfugiés et demandeurs d'asile somaliens dans l'est de l'Éthiopie (Jijiga)	2 411	1 545
Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu			
L'accès à une eau de qualité en quantité suffisante prévient les risques d'épidémie. Le transport en camion-citerne offre une solution immédiate pour fournir une quantité d'eau suffisante aux nouveaux arrivants, mais les réseaux de distribution de l'eau doivent être étendus.			
Nombre moyen de litres d'eau potable disponibles par personne et par jour	Réfugiés et demandeurs d'asile sud-soudanais dans l'ouest de l'Éthiopie (Gambella)	20 litres	2 litres
Abris et infrastructures construits, améliorés ou entretenus			
La mise à disposition d'abris convenables est essentielle pour assurer la protection des réfugiés. Dans le cadre de la stratégie actuelle, axée sur les abris provisoires, seules les familles vulnérables recevront des tentes, tandis que la plupart des ménages réfugiés seront hébergés dans des abris temporaires.			
Nombre d'abris temporaires construits	Réfugiés et demandeurs d'asile sud-soudanais dans l'ouest de l'Éthiopie (Gambella)	70 000	62 500
SOLUTIONS DURABLES			
Potentiel en matière de réinstallation réalisé			
Les pays de réinstallation ont augmenté leurs objectifs de réinstallation relatifs à l'opération en Éthiopie, principalement pour les réfugiés accueillis dans les régions Afar et Somali. Le HCR s'efforce d'accroître le nombre de places de réinstallation, en recherchant de nouveaux pays, non traditionnels, de réinstallation.			
Nombre de formulaires de réinstallation soumis	Réfugiés et demandeurs d'asile somaliens dans l'est de l'Éthiopie (Jijiga)	2 500	1 900
	Réfugiés et demandeurs d'asile érythréens dans le nord de l'Éthiopie (Semera)	2 000	1 500
AUTONOMISATION ET AUTOGESTION COMMUNAUTAIRES			
Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés			
Les réfugiés confinés dans un camp, avec un accès limité à l'emploi, aux prêts et aux marchés, doivent faire preuve d'inventivité et d'une grande détermination pour devenir autonomes. Un programme complet a été mis au point pour donner aux réfugiés davantage de possibilités d'accroître leurs revenus, incluant formation professionnelle, projets agricoles et développement des entreprises.			
Pourcentage d'étudiants ayant suivi avec succès une formation professionnelle et trouvé un emploi dans un délai de trois mois	Réfugiés et demandeurs d'asile somaliens dans le sud de l'Éthiopie (Dollo Ado)	70%	Aucun écart
Nombre de personnes recevant des kits ou des intrants pour l'agriculture	Réfugiés et demandeurs d'asile somaliens dans le sud de l'Éthiopie (Dollo Ado)	4 000	Aucun écart

| Mise en œuvre |

Coordination

Le dispositif efficace de coordination mis en place suite à la situation d'urgence de niveau 3 au Soudan du Sud sera vraisemblablement maintenu en 2015, notamment pour la révision et la mise en œuvre du plan d'action régional pour les réfugiés.

Le principal homologue gouvernemental et partenaire d'exécution du HCR en Éthiopie sera, comme les années précédentes, l'Administration chargée des réfugiés et des rapatriés (ARRA).

L'Organisation s'appuiera sur des forums de coordination bien établis tels que l'Équipe spéciale sur les réfugiés, ainsi que sur les réunions des parties prenantes dans les bureaux de terrain et dans les camps.

Le HCR et l'UNICEF poursuivront leur coopération, guidée par le mémorandum d'accord et plan d'action sur la coordination des activités essentielles dans les secteurs suivants : protection de l'enfance, santé et nutrition, éducation, eau et assainissement. En coordination avec le HCR, le PAM-Éthiopie lancera en 2015 une nouvelle Intervention prolongée de secours et de redressement, intégrant de nouvelles composantes, dont le projet de distribution d'espèces pour l'achat de denrées alimentaires, le recours accru à la biométrie et le renforcement des procédures de protection.

Le Haut Commissariat participe activement aux travaux de l'équipe de pays pour l'action humanitaire en Éthiopie, au sein de laquelle les programmes pour les réfugiés sont examinés sous l'angle stratégique afin de veiller à ce que les besoins des réfugiés soient adéquatement présentés et pris en charge.

En 2015, le HCR continuera d'assumer le rôle de chef de file du module de la protection au sein du dispositif mis en place en Éthiopie, en cherchant à consolider la coordination et la collaboration avec les autorités éthiopiennes, à renforcer les capacités et à intégrer la protection dans les autres secteurs.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Agences gouvernementales :

Administration chargée des réfugiés et des rapatriés, Bureau de l'agriculture, Développement des ressources naturelles et protection de l'environnement, Bureau de l'agriculture et du développement rural du Woreda Tselemet

ONG :

Action contre la Faim – France, *African Humanitarian Action*, *African Humanitarian Aid and Development Agency*, Comité international de secours – États-Unis, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, *Development Inter-Church Aid Department*, Église orthodoxe éthiopienne, Fédération luthérienne mondiale – Suisse, GOAL, *HelpAge International*, *International Medical Corps* – États-Unis, *Mother and Child Development Organization* – Éthiopie, *Mothers and Children Multisectoral Development Organization*, *Opportunities in Industrialisation Centre* – Éthiopie, *Organisation for Sustainable Development*, Oxfam – GB, *Partner for Refugee Services*, *Partnership for Pastoralist Development Association*, *Pastoralist Welfare Organization*, *Rehabilitation Development Organization* – Éthiopie, *Save the Children International*, *Save the Environment*, Service jésuite des réfugiés, Vision du monde (International), *Zoa Vluchtelingen zorg/Refugee Care* – Pays-Bas

Autres :

UNOPS, VNU

Partenaires opérationnels

ONG :

Agence de développement et de secours adventiste, *Afar Pastoralist Development Association*, Aide de l'église norvégienne, *Center for Victims of Torture*, *Comitato Collaborazione Medica*, *Concern*, *Cooperazione Internazionale*, DIAKONIE, EEC/Mekane Yesus, *Humedica*, *Islamic Relief and Development*, Médecins sans Frontières – Espagne, France et Pays-Bas, Plan International, Services de secours catholique, Société éthiopienne de la Croix-Rouge, *Women and Health Alliance International*

Autres:

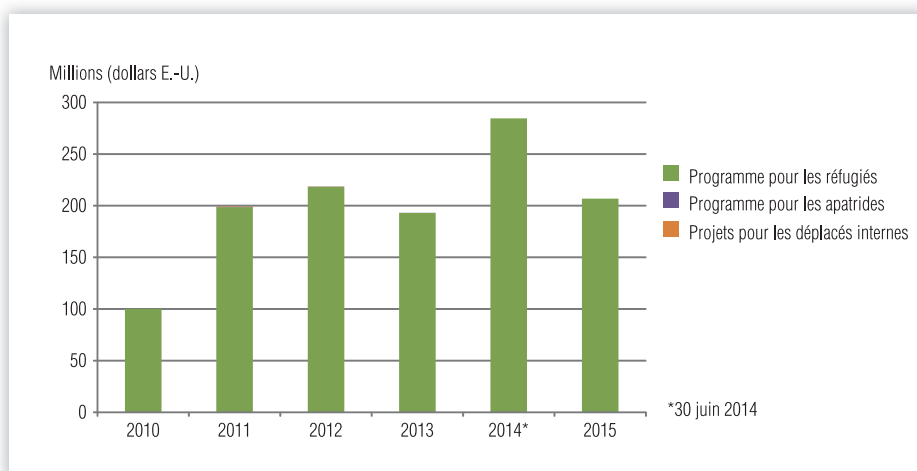
FNUAP, OIM, OMS, ONUSIDA, PAM, UNICEF

| Informations financières |

Plusieurs afflux massifs de réfugiés ont entraîné, ces quatre dernières années, des hausses du budget, qui est passé de 100,2 millions de dollars E.-U. en 2010 à 284,6 millions en 2014. Pour 2015, le budget approuvé par le Comité exécutif est fixé à 206,9 millions de dollars E.-U. Il ne tient pas compte des besoins supplémentaires apparus en 2014 et qui pourraient, si la perspective de nouveaux afflux se confirme, nécessiter des financements additionnels en 2015.

Une insuffisance de fonds en 2015 compromettrait sérieusement le bien-être des personnes relevant de la compétence du HCR dans plusieurs domaines, en particulier la santé des personnes prises en charge et la protection des enfants et des femmes contre l'exploitation ou la violence. Les mouvements secondaires et le phénomène de la traite entraîneront vraisemblablement une augmentation des besoins, tout comme la charge qui pèse sur les communautés d'accueil, avec le risque de voir se réduire l'espace d'asile en Éthiopie.

Budget pour l'Éthiopie | 2010–2015



Budget 2015 pour l'Éthiopie | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
Budget révisé 2014 (30 juin 2014)	284 579 979	284 579 979
Environnement de protection favorable		
Instruments régionaux et internationaux	61 446	61 446
Droit et politique générale	24 317	24 317
Accès à l'assistance juridique et recours	695 863	695 863
Accès au territoire et réduction du risque de refoulement	116 548	116 548
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	207 125	207 125
Sous-total	1 105 301	1 105 301
Processus de protection et documents adéquats		
Conditions d'accueil	3 109 961	3 109 961
Enregistrement et établissement de profils	2 673 105	2 673 105
Procédures de détermination du statut	261 652	261 652
Documents individuels	1 832 856	1 832 856
Enregistrement et document d'état civil	1 438 245	1 438 245
Regroupement familial	266 174	266 174
Sous-total	9 581 993	9 581 993
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	6 445 568	6 445 568
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	354 387	354 387
Protection des enfants	10 567 457	10 567 457
Sous-total	17 367 411	17 367 411
Besoins de base et services essentiels		
Santé	17 797 060	17 797 060
Santé procréative et services liés au VIH	6 306 415	6 306 415
Nutrition	7 825 462	7 825 462
Sécurité alimentaire	779 283	779 283
Eau	11 146 786	11 146 786
Assainissement et hygiène	10 666 497	10 666 497
Abris et infrastructure	14 484 140	14 484 140
Accès à l'énergie	8 705 712	8 705 712
Articles ménagers et articles de base	18 873 355	18 873 355
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	4 162 942	4 162 942
Éducation	24 608 988	24 608 988
Sous-total	125 356 642	125 356 642
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	1 296 551	1 296 551
Coexistence avec les communautés locales	2 518 314	2 518 314
Ressources naturelles et environnement commun	5 931 378	5 931 378
Autosuffisance et moyens d'existence	13 457 929	13 457 929
Sous-total	23 204 172	23 204 172
Solutions durables		
Retour volontaire	666 841	666 841
Intégration	19 317	19 317
Réinstallation	1 894 388	1 894 388
Sous-total	2 580 547	2 580 547
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	1 352 634	1 352 634
Gestion et coordination des camps	4 380 283	4 380 283
Sous-total	5 732 917	5 732 917
Appui à la logistique et aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	10 645 245	10 645 245
Gestion des opérations, coordination et appui	11 305 851	11 305 851
Sous-total	21 951 096	21 951 096
Budget total 2015	206 880 080	206 880 080